



CCAS de Sucy-en-Brie

Nombre de membres composant	
Le Conseil d'Administration	17
Présents à la séance	12
Nombre de votant	12

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE VILLE DE SUCY-EN-BRIE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

N°2025-37

OBJET: CESSION A TITRE GRATUIT DE VEHICULE

SEANCE DU JEUDI 16 OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le jeudi seize octobre deux mil vingt-cinq à dix-huit heure trente-cinq,

Le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville de SUCY-EN-BRIE,

Légalement convoqué le mardi 7 octobre deux mil vingt-cinq s'est assemblé en Mairie en salle COM 3 à Sucy-en-Brie,

Sous la Présidence de Monsieur Adolphe MONTEFIORE, Vice-président du CCAS.

MEMBRES PRESENTS:

Mesdames ASTIC, COURTET, DEBORD, DUPONCHEL, MARIE, PENAUD, ROUX Martine, ROUX Réjane,

Messieurs CATINAUD, DURAZZO, MARASCO, MONTEFIORE

Formant la majorité des membres en exercice

ABSENTS EXCUSES:

Monsieur TRAYAUX, Monsieur ARAMBOUROU, Madame BLAMOUTIER, Madame CHANDESRIS, Monsieur SCOTTI

ADMINISTRATION:

Madame AZRA, Assistante de direction Madame GIANNAKOPOULOS, Directrice générale adjointe aux finances et moyens généraux Madame PIROIT, Directrice du CCAS

Présents: 12 Votants: 12 Absents: 5



CCAS de Sucy-en-Brie - Conseil d'Administration du 16 octobre 2025

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport n° 2025-37,

CONSIDERANT que le CCAS a fait l'acquisition en janvier 2004, d'un véhicule RENAULT Clio immatriculé 1201-WQ-94,

CONSIDERANT que ce véhicule, ne répond plus aux besoins pour lesquels il avait été acquis,

CONSIDERANT l'acquisition d'un véhicule électrique DACIA SPRING immatriculé GV-073-SW acquis en août 2024 pour les déplacements au domicile des personnes suivies par le CCAS,

CONSIDERANT la volonté de la Ville de Sucy-en-Brie d'acquérir ce véhicule,

SUR proposition de Monsieur le Président, Après avoir entendu le rapporteur,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

AUTORISE la cession aux Services de la Ville, à titre gratuit, du véhicule RENAULT Clio immatriculé 1201-WQ-94,

AUTORISE Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tout acte en vue de la cession à titre gratuit d'un véhicule du parc automobile du Centre Communal d'Action Sociale de Sucy-en-Brie au profit de la Ville de Sucy-en-Brie.

Cette délibération a été adoptée A L'UNANIMITE DES PRESENTS.

Et ont signé au registre les membres présents.

Christelle PIROIT

Directrice du CCAS

Maire Adjoin

Adolphe MONTI

Vice-président du

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Mellacusé de récevourse grateique auprès du Centre Communal d'Action Sociale de Sucy-en-Brie, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implication de deux des supposers de la décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implication de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implication de deux mois vaut alors décision implication de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implication de deux mois vaut alors décision implication de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implication de deux mois vaut alors décision implication de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implication de deux mois vaut alors décision implication de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implication de deux mois vaut alors décision implication de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implication de deux mois vaut alors décision de la deux mois vaut alors décision de la decision de la deci